

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
d'un Opérateur de maintenance – ATRF (catégorie C)**

Arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements

1°. Nombre de postes à pourvoir : 1

2°. Date prévue du recrutement : **01/09/2026**

3°. **Contenu du dossier de candidature à établir :**

Les candidats doivent télécharger et compléter le dossier de candidature disponible sur le site [www.uvsq.fr](https://www.uvsq.fr/liste-des-postes-ouverts-a-luvsq) (<https://www.uvsq.fr/liste-des-postes-ouverts-a-luvsq>)

En complément du dossier complété, voici la liste des pièces à joindre:

- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- Un curriculum vitae détaillé
- Une lettre de candidature à l'emploi
- L'état des services privés
- L'état des services publics
- Le récapitulatif des formations
- Une copie des diplômes (non obligatoire)
- La demande d'extrait de casier judiciaire dûment remplie
- La déclaration sur l'honneur signée

4°. **Coordonnées pour l'envoi des dossiers de candidature :**

Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Direction des ressources humaines
Service Développement RH / Recrutement Concours
55 avenue de Paris 78035 Versailles cedex

Pour tout renseignement complémentaire ou éventuelles difficultés d'envoi, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par téléphone au 01.39.25.78.60 ou 78.61 // drh.concours@uvsq.fr

5°. **Date limite d'envoi des candidatures : 22 Mai 2026, cachet de la poste faisant foi**

6°. **Condition de sélection des candidats :**

Le Président de l'Université crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement (membre appartenant à une administration ou à un autre établissement public).

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Les auditions auront lieu au mois de juin 2026.